

Avis voté en plénière du 19 juin 2018

# Les signes officiels de qualité et d'origine des produits alimentaires (SIQO)

## Déclaration du groupe CGT-FO

Les SIQO sont des outils d'intérêt général à destination des consommateurs, dont la vocation est d'être au service des produits et de leur valorisation.

Ils doivent aussi permettre à chaque maillon de la chaîne alimentaire de gagner sa vie, garantir une meilleure rémunération du travail pour les producteurs et les salariés, favoriser l'accès à une alimentation saine et de qualité y compris pour les consommateurs aux moyens les plus modestes.

Il existe une multiplicité de sigles, qui souvent relèvent de la simple démarche marketing et qui ne rendent pas visibles les 5 SIQO existants.

Nous adhérons à la préconisation 4 qui recommande d'intégrer dans les cahiers des charges des engagements supplémentaires comme la réduction des produits phytosanitaires, le respect du bien-être animal, la certification environnementale pour les exploitations et la RSE pour les entreprises.

Contribuer à une agriculture biologique créatrice d'emplois (+8.4% par an depuis 4 ans) qui consacre une plus grande part de la valeur ajoutée et des aides à la rémunération du travail, par la mise en place d'un 6e SIQO incluant des caractéristiques éthiques, sociales et territoriales est aussi une réponse aux attentes des consommateurs.

Il faut néanmoins veiller à ne pas exclure des SIQO le secteur agro-industriel générateur d'emplois et d'exportations commerciales.

Nous approuvons la mise en œuvre d'un plan national de communication pour le grand public, en y associant des associations de consommateurs représentatives pour recrédibiliser les certifications ou les labels et expliquer ce que sont les SIQO.

Le groupe FO soutient aussi la proposition d'élargir la composition des comités nationaux de l'INAO qui comprennent déjà les associations de consommateurs et les chercheurs, aux représentants d'associations agréées de protection de l'environnement et aux syndicats de salariés.

Nous soutenons l'appel à un accroissement des moyens humains et financiers de l'INAO ainsi qu'à l'accroissement des investissements publics qui bénéficieront aux filières, aux territoires et à la balance commerciale française.

Pour le groupe FO, les préconisations vont dans le sens d'un approfondissement qualitatif des diverses certifications. Elles proposent également l'intégration de critères sociaux par le biais de la RSE des entreprises et visent à améliorer l'information et la connaissance des consommateurs sur les certifications existantes. Elles demandent notamment le renforcement des crédits affectés à l'agriculture bio dans le cadre de la PAC.

Le groupe FO a voté favorablement cet avis